

Expertise Vegane Europe

L'annuaire végane

Le parcours d'Hélène Modrzejewski débute en 2013 lorsqu'elle crée l'annuaire végane francophone www.vegan-france.fr afin d'orienter les internautes qui souhaitent découvrir le véganisme. L'annuaire Vegan-France.fr répertorie les guides, commerces, services et meilleurs sites Internet sur le véganisme et le mode de vie végane. 691 sites Internet et pages sont aujourd'hui référencés dans cet annuaire en ligne, qui a comptabilisé plus d'un million de visiteurs en 2016.

Cette activité, à titre bénévole, prend vite de l'ampleur et Hélène Modrzejewski reçoit des demandes d'industriels qui cherchent à être certifiés Vegan. A l'origine, l'objectif de l'annuaire Vegan-France.fr était uniquement de mettre en avant les différents produits/commerce Vegan et non de les certifier de manière officielle. Mais le seul moyen à l'époque d'obtenir une certification pour les entreprises étant de s'orienter vers des structures étrangères. Hélène Modrzejewski décide alors de travailler sur un cahier des charges (document de conformité) afin d'offrir ce service unique en France.



Création d'un label

Hélène Modrzejewski et son équipe se lancent donc dans l'entrepreneuriat en créant la société Expertise Vegan Europe, sous le sigle EVE. Basée à la Cité de l'Innovation, au Coudray, cet organisme français contrôle et labellise les produits véganes selon la norme ISO. La société est actuellement hébergée au sein de l'incubateur du CEEI-Chartres où elle est accompagnée dans son développement.

Souvent perdu, le consommateur n'a aujourd'hui pas de référence pour comparer les différents logos «Vegan». Avec le sigle EVE VEGAN, il sera possible de repérer les marchandises et les produits véganes réellement certifiés. Utile pour identifier rapidement cette qualité sur le packaging d'un produit, ce label est surtout un marqueur de confiance qui atteste du contrôle du produit ou du service par un organisme tiers indépendant spécialisé.

Pour rappel, les produits véganes sont des produits qui n'impliquent aucune substance animale, ni de tests sur eux.

Aujourd'hui, Expertise Vegan Europe travaille sur différents marchés : cosmétique, alimentaire, textile, vin... Depuis son lancement, plus d'une trentaine d'entreprises ont fait le choix d'adopter ce label. Aujourd'hui, en France, plus de treize millions de personnes consomment régulièrement des produits estampillés ou certifiés «VEGAN».

Vous souhaitez avec des informations sur le processus de labellisation ? Contactez EVE !



EVE, Expertise Vegan Europe - Helene Modrzejewski

02 34 40 11 50 /

contact@certification-vegan.fr -

CM101 - Cité de l'Innovation -
CEEI Chartres - 36, rue des Bellangères -
28630 Le Coudray